NORME INTERNATIONALE ISO 8901

Deuxième édition 2003-03-15

## Huile essentielle de petitgrain bigaradier cultivé (*Citrus aurantium* L.)

Oil of bitter orange petitgrain, cultivated (Citrus aurantium L.)

# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)



#### PDF - Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 8901:2003 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8ef2bc81-3d67-4eea-bcf9-bd5b8fb3f77c/iso-8901-2003

#### © ISO 2003

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

#### **Avant-propos**

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 8901 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, Huiles essentielles.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 8901:1987), dont elle constitue une révision technique.

# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

#### Huile essentielle de petitgrain bigaradier cultivé (Citrus aurantium L.)

#### **Domaine d'application**

La présente Norme internationale spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle de petitgrain bigaradier cultivé (Citrus aurantium L.), destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

NOTE La présente Norme internationale ne s'applique pas à l'huile essentielle de petitgrain, type Paraguay, décrite dans l'ISO 3064.

## Références normatives TANDARD

Les documents de référence suivants sont andis-s.iteh.ai) pensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées,89 la 2003 dernière édition du ps document de catréférence de sist pour les bésoins du présent document, les termes s'applique (y compris les éventuels amendements). so 890

ISO/TR 210, Huiles essentielles Règles générales d'emballage, de conditionnement et de stockage

ISO/TR 211, Huiles essentielles générales d'étiquetage et de marquage des récipients

ISO 212, Huiles essentielles — Échantillonnage

ISO 279, Huiles essentielles — Détermination de la densité relative à 20 °C — Méthode de référence

ISO 280. Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction

ISO 592, Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire

ISO 709, Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'ester

ISO 875, Huiles essentielles — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol

ISO 1242, Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'acide

ISO 11024-1, Huiles essentielles — Directives générales concernant les profils chromatographiques — Partie 1: Élaboration des profils chromatographiques pour la présentation dans les normes

ISO 11024-2, Huiles essentielles — Directives chromatogénérales concernant les profils graphiques — Partie 2: Utilisation des profils chromatographiques des échantillons d'huiles essentielles

#### 3 Termes et définitions

et définitions suivants s'appliquent.

#### huile essentielle de petitgrain bigaradier

huile essentielle obtenue par entraînement à la vapeur d'eau des feuilles, des ramilles et de petits fruits verts de Citrus aurantium L., de la famille des Rutaceae, produite principalement dans la zone méditerranéenne

NOTE Pour information sur le numéro CAS, voir l'ISO/TR 21092.

#### **Spécifications**

#### 4.1 Aspect

Liquide limpide.

#### 4.2 Couleur

De jaune pâle à jaune ambré, avec une légère fluorescence bleue.

#### 4.3 Odeur

Caractéristique (orangée, amère), éthérée et agréable.

#### 4.4 Densité relative à 20 °C, $d_{20}^{20}$

Minimum: 0,885

Maximum: 0,898

#### 4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum: 1,455 0

Maximum: 1,472 0

#### 4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre -6° et +2°.

## 4.7 Miscibilité à l'éthanol à 70 % (fraction volumique) à 20 °C

Pour obtenir une solution limpide, il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 5 volumes d'éthanol à 70 % (fraction volumique) avec 1 volume d'huile ar essentielle.

#### 4.8 Indice d'acide

Maximum: 2

#### 4.9 Indice d'ester

Minimum: 140

Maximum: 217

#### 4.10 Profil chromatographique

Réaliser l'analyse de l'huile essentielle par chromatographie en phase gazeuse. Identifier sur le chromatogramme obtenu les constituants représentatifs et caractéristiques dont la liste figure dans le Tableau 1. Le pourcentage de chacun de ces constituants, indiqué par l'intégrateur, doit se situer dans les limites figurant dans le Tableau 1. Cet ensemble constitue le profil chromatographique de l'huile essentielle.

#### 4.11 Point d'éclair

Des informations concernant le point d'éclair sont données à l'Annexe B.

Tableau 1 — Profil chromatographique

Constituant	Minimum	Maximum
	%	%
Limonène	1	6
<i>trans</i> -β-Ocimène	1	4
Linalol	10	32
Acétate de linalyle	40	72
α-Terpinéol	1	7
Géraniol	1	4
Acétate de géranyle	1,5	5,5

NOTE Le profil chromatographique est normatif et est à différencier des chromatogrammes types donnés à titre d'information à l'Annexe A.

#### 5 Échantillonnage

Voir l'ISO 212.

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8ef2bc81-3d67-4eea-bcf9-

Volume minimal de l'échantillon pour essai: 50 ml

NOTE Ce volume permet d'effectuer au moins une fois chacun des essais spécifiés dans la présente Norme ISO sinternationale.

## bd5b8fb3f77c/iso-8901-2003 **6 Méthodes d'essai**

#### 6.1 Densité relative à 20 °C, $d_{20}^{20}$

Voir l'ISO 279.

#### 6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir l'ISO 280.

#### 6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir l'ISO 592.

## 6.4 Miscibilité à l'éthanol à 70 % (fraction volumique) à 20 °C

Voir l'ISO 875.

#### 6.5 Indice d'acide

Voir I'ISO 1242.

#### 6.6 Indice d'ester

Voir l'ISO 709.

Durée de la saponification: 1 h.

#### 6.7 Profil chromatographique

Voir l'ISO 11024-1 et l'ISO 11024-2.

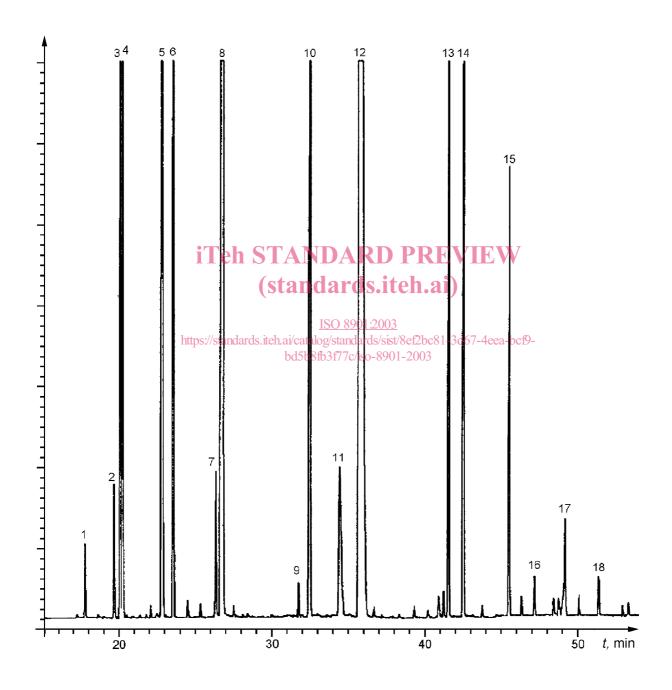
## 7 Emballage, étiquetage, marquage et stockage

Voir l'ISO/TR 210 et l'ISO/TR 211.

# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

**Annexe A** (informative)

Chromatogrammes types de l'analyse par chromatographie en phase gazeuse de l'huile essentielle de petitgrain bigaradier cultivé (*Citrus aurantium* L.)



#### Identification des pics

1  $\alpha$ -Pinène 2 Sabinène 3  $\beta$ -Pinène 4 Myrcène

5 Limonène + *cis*-β-Ocimène

6 trans-β-Ocimène7 Terpinolène8 Linalol9 Terpinène 4-ol

9 Terpinène-4-ol10 α-Terpinéol11 Nérol

12 Acétate de linalyle + Géraniol

13 Acétate de néryle
14 Acétate de géranyle
15 β-Caryophyllène
16 Humulène

17 Bicyclogermacrène

18 Nérolidol

#### Conditions opératoires

Colonne: capillaire, en silice fondue; longueur: 60 m; diamètre intérieur: 0,25 mm

Phase stationnaire: poly(5 % diphényl / 95 % diméthylsiloxane)

Épaisseur du film: 0,25 µm

Température du four: isotherme à 80 °C pendant 10 min, puis programmation de

température de 80 °C à 240 °C à raison de 3 °C/min

Température de l'injecteur: 250 °C Température du détecteur: 270 °C Détecteur: à ionisation de flamme

Gaz vecteur: azote Volume injecté: 0,2 μl

Débit du gaz vecteur: 1 ml/min

Rapport de fuite: 1/100

#### Figure A.1 — Chromatogramme type réalisé sur colonne apolaire

# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)